

Strasbourg, le **27** JUIL. 2023

**LE PRESIDENT**

Madame Elisabeth BORNE  
Première Ministre  
Hôtel de Matignon  
57 rue de Varenne  
75007 PARIS

Madame la Première Ministre,

Je tiens particulièrement à vous remercier d'avoir entendu les intérêts du territoire alsacien pour le prolongement de l'activité de coordination du champ sanitaire et médico-social et du suivi intensif des situations complexes effectué jusqu'à ce jour par les 65 professionnels de la MAIA.

Dans ce cadre, vous m'avez informé que l'Etat maintiendra le financement spécifique de missions à hauteur de 1,7 M€ par an, soit un montant en diminution de 1,2 M€ par rapport au financement alloué jusqu'alors (2,9 M€).

A ce titre, je tenais à porter à votre attention l'importance que revêt ces missions dans un contexte qui cumule trois difficultés majeures :

- Une dynamique forte de vieillissement de la population,
- Une saturation de l'offre d'hébergement en établissement, particulièrement pour les prises en charges complexes,
- Une fragilité manifeste des acteurs du maintien à domicile qui sont déjà en incapacité de répondre à l'ensemble des besoins (manque de professionnels pour les services d'aide à domicile, déserts médicaux, ...).

A cet égard, vous comprendrez la nécessité de maintenir à minima un service à la population et donc son financement équivalent à celui mis à œuvre jusqu'à présent.

Partant du principe d'un possible effort à la marge de la Collectivité européenne d'Alsace au regard de son approche volontariste, je souhaiterais avoir la garantie de votre part du maintien des financements à hauteur de 2,9 M€.

Par ailleurs, il me semble important que vous puissiez nous préciser le cadre juridique dans lequel interviendra la Collectivité européenne d'Alsace, aux côtés du dispositif d'appui à la coordination (DAC), depuis l'abrogation des dispositifs MAIA.

.../...

**Collectivité européenne d'Alsace**

Hôtel du Département  
Place du Quartier Blanc 67964 STRASBOURG Cedex 9

Hôtel du Département  
100 Avenue d'Alsace 68000 COLMAR

03 69 49 39 29 | [www.alsace.eu](http://www.alsace.eu)

La correspondance doit être adressée à M. le Président de la Collectivité européenne d'Alsace.

Votre réponse conditionne la mise en œuvre d'une organisation de qualité et partagée localement avec le dispositif d'appui à la coordination (DAC).

Je vous prie d'agréer, Madame la Première Ministre, l'expression de ma haute considération.

Bien Respectueusement

  
Frédéric BIERRY